Image not found or type unknown

Absence de réponse de la part du Palais de Justice depuis un an.

Par **caleuche**, le **08/12/2009** à **23:30**

Madame,Monsieur,

J'ai été victime d'un agression le 12 Décembre 2008 dans mon lieu de travail par l'un des directeurs de mon entreprise.J'ai enregistré la plainte auprès de la gendarmerie le même jour après avoir été consulté par un médecin qui a constaté des blessures.La suite de cette affaire a entraîné comme conséquence la perte de mon emploi où j'avais une ancienneté de six ans,jusqu'à ce jour je n'ai pas eu des nouvelles de la part du Palais de Justice.Que dois-je faire comme démarche pour aboutir à un résultat? Est-ce normal qu'au bout d'un an le procès ne soit pas terminé?

Merci de votre attention,
Perez Jorge

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés